

# SNUDI-FORCE OUVRIERE

Instituteurs - Directeurs - Professeurs des écoles

Syndicat départemental de **HAUTE-LOIRE**

---



Vincent DELAUGE  
Secrétaire départemental  
SNUDI FORCE OUVRIERE

Le Puy, le 21 mars 2021

A Madame l'Inspectrice d'Académie  
de Haute-Loire

## **Objet : Problèmes des remplacements dans le 1<sup>er</sup> degré**

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Nous vous alertons par ce courrier de la colère qui grandit aussi bien chez les personnels travaillant dans les écoles publiques du département, que chez les parents d'élèves ou que chez les élus au sujet des énormes problèmes de remplacement que connaît le département. Il s'avère que des dizaines de remplacements par jour n'ont pas été assurés ces dernières semaines. Il s'avère donc, qu'une fois de plus, l'Administration est incapable d'assurer la continuité du service dans les écoles élémentaires et maternelles du département.

Des collègues TR nommés jusqu'à la fin de l'année scolaire sur un poste sont déplacés parfois le matin même, les collègues Titulaires Remplaçants Formation Continue nous informent qu'aucun remplacement pour les stages du plan de formation n'est prévu pour les prochaines semaines, les décharges de direction dans les écoles de moins de 4 classes sont purement annulées. Ainsi alors que nous assistons à une valse des titulaires remplaçants sur des congés longs pourtant prévus, **ce sont aujourd'hui les décharges de nos collègues directeurs croûlant sous les tâches qui sont remises en cause, ce sont également les remplacements des collègues ayant obtenu un stage de formation continue qui ne seront pas assurés entraînant purement et simplement la suppression des stages.**

**Dans le même temps et en application des directives ministérielles vous maintenez les formations dites « en constellation » rejetées par la grande majorité des personnels avec leurs organisations syndicales.**

Tout ceci n'est pas compréhensible et n'est pas acceptable ni pour les TR, ni pour les TR FC, ni pour les collègues absents, ni pour les collègues présents qui ont l'absence des personnels non remplacés à gérer, ni pour le fonctionnement et la réputation de l'école publique et du service public en général.

Au regard de la situation catastrophique des remplacements dans le département, de la dégradation des conditions de travail des directeurs des écoles de moins de 4 classes, de la restriction des droits à formation des personnels qui en découlent, nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires pour que la situation s'améliore immédiatement et que l'Ecole Publique retrouve un fonctionnement normal dans l'intérêt des personnels et des élèves.

Le SNUDI-FO rappelle que les personnels se sont massivement mobilisés en répondant favorablement à l'appel à la grève des fédérations syndicales de l'enseignement FO, FSU, CGT et Sud le 26 janvier en particulier pour exiger la création immédiate de poste statutaire. Les personnels du premier et du second degré se mobilisent depuis plus plusieurs mois avec les parents et les élus contre les fermetures de classes et pour la création des postes nécessaires sans obtenir de réponse à la hauteur des enjeux et de la gravité de la situation. Il est nécessaire que leur revendications soient enfin entendues.

Pour ces raisons, Force Ouvrière demande :

- **La création immédiate de tous les postes statutaires nécessaires pour assurer toutes les suppléances et toutes les décharges de direction.**
- **Le rétablissement de tous les stages de Formation Continue et le remplacement des personnels stagiaires par des TR FC**
- **L'affectation d'un enseignant devant chaque classe avant la mise en place de toute nouvelle mesure ministérielle**
- **L'annulation de toutes les fermetures de classe pour la rentrée prochaine**
- **L'arrêt immédiat des formations dites « en constellation » comme c'est le cas dans des départements voisins.**
- **L'acceptation de toutes les demandes d'INEAT. Nous vous rappelons que des collègues de l'ALLIER et du CANTAL attendent leur mutation pour la HAUTE-LOIRE depuis plus de 5 ans pour certains, nous vous indiquons également qu'une FSE du PUY DE DOME attend un transfert de scolarité en HAUTE-LOIRE depuis le début de l'année scolaire. Tous ces personnels sont disponibles pour un retour à tout moment.**

Une nouvelle fois, nous vous demandons de bien vouloir traiter sérieusement le problème posé. La réalité du terrain doit l'emporter sur des choix de gestion découlant d'orientations gouvernementales.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, mes sentiments les plus respectueux.

DELAUGE Vincent  
Secrétaire Départemental